



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

endométriose

Question écrite n° 29718

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la création d'un centre de référence pour l'endométriose. L'endométriose est une maladie gynécologique chronique. La prévalence de celle-ci est de 6 %, soit environ une femme sur dix en âge de procréer. Cette pathologie entraîne des douleurs parfois très invalidantes et multiplie le risque d'infertilité. A ce jour, aucun traitement curatif n'existe et les délais de diagnostic seraient de 6 ans en moyenne. De plus, aucun centre de référence n'existe à ce jour alors que certains centres hospitaliers tels que celui de Montpellier sembleraient avoir toutes les compétences requises pour offrir aux patientes une prise en charge globale et diversifiée de leur pathologie. Aussi il lui demande de bien vouloir lui indiquer si la création d'un centre de référence est à l'ordre du jour.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29718

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 août 2008, page 7056

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)